



# RGPD : LA CONFORMITÉ EN PRATIQUE

## POUR LES « PETITS » ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Le règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGPD), en application à partir du 25 mai 2018, s'impose à tous les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de façon particulière en raison des données sensibles que ces derniers traitent dans le cadre de leur activité. En effet, les données personnelles relatives à la santé sont des données sensibles au sens du RGPD et nécessitent à cet égard un niveau de vigilance plus important. La mise en conformité doit prendre en considération cette vigilance spécifique et apporter des réponses adéquates en

matière de sécurité, d'intégrité et de confidentialité des données.

Dans la démarche de mise en conformité, cette formation pratique propose de répondre à des questions telles que : quelles sont les priorités ? Quels outils mettre en place ? Quelle organisation mettre en œuvre au sein de votre établissement ? Quel plan d'action pour votre structure ?

La formation est spécialement destinée aux « petits » établissements qui peuvent se sentir démunis face à ce nouveau règlement.

### OBJECTIFS

- Clarifier la notion de mise en conformité : les aspects sécurité et organisationnel
- Connaître et prendre en main les outils de mise en conformité du RGPD
- Identifier vos traitements de données personnelles et repérer les données sensibles
- Comprendre l'analyse des risques en protection des données personnelles
- Maîtriser le pilotage d'une mise en conformité dynamique à travers des audits réguliers

### CONTENU

#### Les enjeux renforcés et encadrés en matière de protection des données personnelles : nouvelles obligations, nouveaux outils et nouvelle gouvernance

Des acteurs impliqués : responsable de traitement et sous-traitant  
 Contrats et contrôle des sous-traitants – Grille d'analyse  
 Registre des activités de traitement  
 Analyse d'impact  
 Délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO)  
 Renforcement des droits des personnes concernées : comment s'appliquent-ils dans le secteur ?  
 L'acculturation des équipes et la communication interne

#### Présentation et analyse d'exemples de traitements de données personnelles (ressources humaines) et de données personnelles de santé (usagers)

##### Travaux en groupes

Saisie de traitements de données personnelles (RH et usagers) dans un registre de traitements (sous Excel)  
 Réalisation d'une analyse d'impact relative à un traitement de données personnelles de santé (utilisation du logiciel PIA de la CNIL)  
 Comment évaluer les risques suite à une analyse d'impact ? Quand faut-il effectuer une consultation préalable de la CNIL ?  
 Gérer les demandes des personnes concernées par les traitements : comment analyser une demande d'exercice des droits des usagers et du personnel ?  
 Cas pratiques

#### Le pilotage des audits organisationnels, des procédures et de la communication interne et externe : comment implémenter le concept d'Accountability (responsabilité) en pratique dans la mise en conformité ?



29 janvier 2019



Paris



316 €  
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – [formation@fehapp.fr](mailto:formation@fehapp.fr)

#### Prérequis

Connaissances de base du secteur sanitaire, médico-social et social et sensibilisation à la protection des données personnelles



*Venir avec un ordinateur ou une tablette disposant du logiciel Excel (ou équivalent)*

### PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Qualitiens
- Responsables informatique
- Tout professionnel impliqué dans les questions relatives aux données personnelles

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- étude de cas pratiques et échanges
- mise en situation : prise en main des outils
- travaux en groupes

### INTERVENANTE

- Juriste en droit de la santé - formatrice-consultante et conceptrice d'outils de gestion de la protection des données